

Fiche technique

Donner du sens aux mots des géographes

LE LIEU

La géographie s'intéresse aux lieux. Ce terme a une signification très large puisqu'il désigne simplement une portion de la surface du globe.

L'ESPACE GEOGRAPHIQUE

L'**espace** est habituellement le terme utilisé par les géographes pour désigner un **lieu** délimité par une caractéristique propre (ex : espace urbain, espace vert, espace montagnard, espace boisé,...). Nous réserverons les termes « espace géographique » pour parler d'un espace aménagé, modelé, structuré par les sociétés, produit par leurs activités et imprégné par leur patrimoine historique.

LE PAYSAGE

Il désigne le contenu visuel qu'un observateur au sol peut avoir de l'**espace** dans lequel il se trouve. Lorsque vous prenez une photo d'un **lieu**, vous choisissez un « point de vue », un cadrage qui isolera un **paysage** de l'espace dans lequel vous vous trouvez.

LE TERRITOIRE

Les géographes nomment territoire tout **espace socialisé** - c'est dire approprié par le groupe humain qui l'habite (société) - quelque soit sa taille.

On parle également de « **territoire-société** » pour bien signifier que le groupe humain qui organise ce territoire possède une pratique, une mémoire et une représentation communes de cet espace.

Le territoire résulte donc de l'œuvre d'un groupe humain. Les territoires peuvent être imbriqués. Leur unité est plus d'ordre social que naturel.

L'ETAT

Notion juridique et abstraite désignant l'**autorité souveraine** s'exerçant sur un territoire national. Cette autorité est exercée par le Gouvernement désigné pour un temps limité.

LA NATION

Désigne une communauté d'hommes appartenant à un même territoire national, ayant la même organisation sociale, les mêmes lois et étant nés généralement sur le sol national. En vertu du **droit du sol** les individus nés sur le **territoire-national** en reçoivent la **nationalité**.

Il peut arriver qu'une nation ne possède pas d'Etat.

L'ETHNIE

On appelle ethnie une population ayant une **cohérence culturelle** liée aux traditions, à la religion et aux pratiques sociales.

L'ETAT-NATION

Lorsque l'Etat correspond à une nation et que celle-ci est à l'origine d'un texte constituant (constitution) l'Etat, on parle d'Etat-nation.

L'ETAT-FUSION

Lorsque des communautés éprouvent un **sentiment national commun** (unification allemande) **ou** que malgré leurs différences (ethnique, religieuse, linguistique,...) décident de s'unir contre un oppresseur (Yougoslavie, Belgique) sans pour autant éprouver un sentiment national, on parle d'Etat-fusion. Cependant la manière d'organiser l'Etat peut s'orienter vers une solution fédérale ou confédérale (voir ci-après).

L'ETAT-SCISSION

Il apparaît à la suite de la désagrégation d'un Empire colonial (Congo, Inde, ...) ou à la suite d'un **mouvement séparatiste** lié à la volonté d'une reconnaissance nationale par un groupe.

LA CONFEDERATION

Etat-fusion qui garantit une large autonomie à ses **Etats-membres** et impose le plus souvent une unanimité pour les décisions fondamentales. La souveraineté des Etats-membres reste acquise. (CEI)

LA FEDERATION

Dans la Fédération, les Etats-membres connaissent une perte de leur souveraineté. Les Etats-membres mettent en commun au moins leur politique étrangère, leur monnaie et leur défense. (E-U, Allemagne, Suisse, Belgique, ...)

LE NATIONALISME

Lié à des événements historiques (échec de l'internationalisme du mouvement prolétarien) ou économiques (crise économique) une forme de repli autour d'une valeur reconnue unanimement (la Nation) dans certains groupes semble donner réponse à un sentiment de non-reconnaissance, voire d'injustice, L'exaltation du sentiment national en est la manifestation

LE SEPARATISME

Il correspond au désir d'un groupe de vouloir se séparer, pacifiquement (Tchécoslovaquie) ou non (Yougoslavie), d'un Etat dont il font partie pour en créer un autre ou adhérer à un autre.

LE PARTICULARISME

On parle de particularisme lorsqu'une communauté culturelle ou religieuse manifeste le désir profond de conserver ses usages particuliers en s'opposant à la communauté plus large dont ils font partie.

LE TERRITORIALISME

Plus violent, le territorialisme pousse à exclure toute personne étrangère au territoire et peut même mener à la contestation des frontières reconnues.

LA SUPARNATIONALITE

Elle s'exerce plutôt en matière économique et est liée au phénomène de mondialisation qui conduit des Etats à abandonner, volontairement ou non, une partie de leur politique financière .

En Europe, par exemple, les pays membres de l'UE acceptent de se soumettre à l'autorité supranationale en matière de politique agricole de même les pays membres plus pauvres sont aidés par l'UE qui œuvre à un rééquilibrage régional en Europe.